



Destinataires :

Benoît RIBADEAU-DUMAS	Directeur de cabinet du Premier Ministre
Emmanuel MOULIN	Directeur du cabinet du Ministère de l'économie et des finances
Antoine FOUCHER	Directeur de cabinet du Ministère du travail
Raymond LE MOIGN	Directeur de cabinet du Ministère des Solidarités et de la santé
Pierre-André IMBERT	Conseiller social auprès du Président de la République
Franck MOREL	Conseiller relations sociales, travail, emploi, formation professionnelle auprès du Premier Ministre

En copie :

Edouard PHILIPPE	Monsieur le Premier Ministre
Bruno LE MAIRE	Monsieur le Ministre de l'économie et des finances
Muriel PENICAUD	Madame la Ministre du travail
Olivier VERAN	Monsieur le Ministre des Solidarités et de la santé

Poissy, le 21 Avril 2020

Messieurs les Directeurs de Cabinet et Conseillers sociaux,

Nous, délégués syndicaux centraux FO, CFE-CGC, CFTC, CFTD, représentant plus de 80% des salariés de PSA Automobiles SA, souhaitons vous faire part de notre vive inquiétude quant à la situation actuelle de la filière automobile française, qui est totalement à l'arrêt comme vous le savez depuis la semaine 12.

L'industrie automobile est un des moteurs de notre économie nationale par le nombre d'emplois qu'elle représente et par sa contribution aux exportations de notre pays.

Avec la crise sanitaire qui perdure, nous voyons pointer une crise économique sans précédent car elle concerne toute la filière automobile. Dans notre volonté de protéger l'industrie, mais aussi et surtout les emplois qui y sont liés, nous vous demandons de mettre en œuvre rapidement les premières mesures de relance de notre secteur d'activité.

Un plan de reprise à court terme devient vital. La relance de notre industrie automobile ne pourra être efficace qu'en passant par l'ouverture des concessions automobiles dès les premiers jours de Mai 2020. C'est cette étape qui nous permettra d'effectuer les livraisons encore bloquées et de recueillir les demandes commerciales si nécessaires à la création d'activités dans nos sites industriels.

Nous avons négocié, via l'Accord social et solidaire du 07 avril 2020, des mesures de sécurité renforcée permettant de protéger nos salariés et celle de nos clients fait aussi l'objet d'un accord équivalent. A date, le protocole a été validé sur une grande majorité des établissements de PSA.

Nous vous remercions de l'attention toute particulière que vous accorderez à notre requête, dans l'intérêt général des salariés de l'automobile.

Veillez agréer, Messieurs les Directeurs de Cabinet et Conseillers sociaux, l'expression de nos salutations distinguées.

Les délégués syndicaux centraux de PSA Automobiles SA

Olivier LEFEBVRE



FO

Anh-Quan NGUYEN



CFE-CGC

Franck DON



CFTC

Christine VIRASSAMY



CFDT